

MARDI 9 MARS 2021

Prolongation des aides pour l'amélioration des logements



En 2018, Grand Lieu Communauté s'est engagée dans le Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux en Pays de Retz afin d'encourager la rénovation énergétique et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile. À la clé, des aides financières pour les propriétaires aux revenus modestes. Face à son succès, Grand Lieu Communauté prolonge le dispositif pour une année supplémentaire.

143 foyers bénéficiaires depuis 2018

Après 3 années de mise en oeuvre, le bilan du Programme d'Intérêt Général se révèle très positif. Les objectifs de Grand Lieu Communauté sont atteints à 90 % sur la rénovation énergétique des logements, avec 95 subventions accordées, et à 100 % pour l'adaptation des logements au maintien à domicile avec 48 dossier validés.

Pour le territoire, c'est :

- Près de 2 M d'€ de retombées économiques avec les travaux engagés,
- 59 % des travaux réalisés par des entreprises locales,
- Environ 1 M d'€ d'aides accordées par les différents partenaires (Grand Lieu Communauté, ANAH, Région, Etat).

Pour les propriétaires bénéficiaires ce sont :

- des travaux subventionnés en moyenne à hauteur de 59 % du montant total, pouvant aller jusqu'à 70 % voire 90 %,
- des gains énergétiques de 38 % en moyenne.

Le dispositif prolongé jusqu'à 2022

Grand Lieu Communauté prolonge le Programme d'Intérêt Général jusqu'à février 2022, dans l'attente de l'intégration du dispositif dans les futures plateformes de rénovation énergétique prévues pour début 2022. Une enveloppe de 34 000 € sera mobilisée pour financer les nouvelles subventions sur la prochaine année.

« Notre Programme Local de l'Habitat répond à des enjeux économiques et environnementaux majeurs. L'un de nos objectifs est d'améliorer l'habitat grâce à des logements plus sobres énergétiquement et plus adaptés aux besoins des habitants. Les aides financières proposées par Grand Lieu Communauté y contribuent en donnant un vrai coup de pouce aux ménages modestes mais aussi aux propriétaires bailleurs. »

Yannick Fétiveau, Vice-Président en charge de l'habitat et de l'urbanisme

L'organisme CitéMéttrie informe gratuitement sur le dispositif de subventions pour l'amélioration de l'habitat. Des permanences sont assurées les 1^{ers} et 3^e jeudis de chaque mois au siège de Grand Lieu Communauté. Un conseiller répond aux questions des usagers : éligibilité, définition du projet, diagnostic technique, aides financières, montage du dossier.

Les subventions

Pour les propriétaires occupants :

Subvention rénovation énergétique : 500 €

Pour les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans, sous condition de ressources.

Subvention maintien à domicile : 500 €

Pour les personnes âgées et handicapées propriétaires d'un logement de plus de 15 ans, sous condition de ressources.

Ces aides financières sont cumulables avec d'autres subventions (ANAH, prime Habiter mieux, Région). Grand Lieu Communauté propose également, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, des subventions à destination des propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer les performances énergétiques ou réhabiliter leurs logements. Celles-ci peuvent aller jusqu'à 10 000 €.

Informations et rendez-vous au 02 51 78 47 87.